

Dossier compteurs intelligents* – un aperçu.

Hydro-Québec a décidé unilatéralement d'installer des compteurs intelligents dans la province du Québec bien que la majorité des citoyens québécois s'y opposent (sondage Léger Marketing pour le compte du Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec (SCFP-2000).)

Charte de droits et des libertés (QUÉBEC) Articles:

1. Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne.
5. Toute personne a droit au respect de sa vie privée.
7. La demeure est inviolable.
8. Nul ne peut pénétrer chez autrui ni y prendre quoi que ce soit sans son consentement exprès ou tacite.

L'antenne du compteur intelligent qui communique avec ses homologues est équivalente à une grande antenne à micro-ondes et Hydro-Québec n'a aucun droit légal d'imposer à la population cette antenne dans leur domicile/lieu de travail, sans leur consentement et si donné, Hydro-Québec devrait payer une ristourne aux clients, comme toute compagnie de télécommunication fait.

1. Que ce que c'est un compteur intelligent
2. Conflits d'intérêts
3. Éthique
4. Répercussions financières pour les usagers
5. Répercussions sanitaires pour la population – Principe de précaution
6. Répercussions environnementales
7. Répercussions sur la vie privée
8. Répercussions sur le réseau électrique
9. Moratoires et mouvement Refuse
10. Code 6

1 - QUE CE QUE C'EST UN COMPTEUR INTELLIGENT?

Il en existe plusieurs, voici les cinq types déjà installés au Québec :

COMPTEUR NON ÉMETTEUR DE RADIOFRÉQUENCES

- A) – *Première génération* : le **compteur électromécanique**, à disques, qui fonctionne de façon indépendante et **n'émet aucune radiofréquence ni de l'électricité sale**. Il nécessite qu'une personne fasse la relève manuelle directement au compteur.
- B) – *Deuxième génération* : le **compteur digital (Itron) qui n'émet pas des radiofréquences**. Il est installé dans l'Estrie et depuis février Hydro-

Québec confirme que c'est le type de compteur que sera installé aux clients qui refusent le compteur intelligent de *troisième génération*. On l'identifie par un « X » au début du numéro d'Hydro-Québec. Par contre, il est une **source d'électricité sale**.

COMPTEURS ÉMETTEURS DE RADIOFRÉQUENCES

Les compteurs utilisent la même fréquence que les téléphones cellulaires et leurs antennes émettrices (900MHz), pour cette raison, on parle très souvent des études sur les cellulaires quand on parle de la dangerosité des compteurs intelligents.

- C) – *Première génération* : le compteur qui semble électromécanique (cadrons dans la partie du haut) mais qui est lu à distance par un lecteur à infrarouge (la deuxième moitié du compteur, la partie du bas a une grande bande noire) – le releveur fait la lecture à pied à une distance des quelques pieds ;
- D) *Deuxième génération* : le **compteur digital (Itron)** qui **émet des radiofréquences** toutes les 30 secondes, 5 secondes ou 2 secondes. La relève se fait à distance par un releveur qui doit se rendre à proximité du compteur (de son camion dans la rue par exemple).
- i. Ces compteurs émettent donc des radiofréquences 2880 fois par jour ou environ 1 000 000 (un million) de fois par année (pour le modèle aux 30 secondes) et jusqu'à 43 200 fois par jour ou plus de 15 000 000 (quinze millions) de fois par année (pour le modèle aux deux secondes) pour que le rapport soit disponible lorsque le releveur passe dans la rue aux deux mois, soit six fois par année.
 - ii. Hydro-Québec a installé 800 000 de ces compteurs dans les dernières années en catimini. Un compteur de première génération est installé sur toute construction neuve, lors de rénovations ou même sans raison apparente.
- E) – *Troisième génération* : le **compteur digital intelligent (Landis+Gyr)** consiste en un compteur **émetteur-récepteur communiquant avec les compteurs voisins**. À ceux-ci, on ajoute un système de collecte de données automatisé utilisant une technologie sans fil.
- i. Non seulement chaque compteur **émet des radiofréquences**, mais les routeurs et collecteurs de données formant le système de relève en émettent aussi.
 - i. Un routeur couvre 5 milles carrés ou 13 km carrés ;
 - ii. Un collecteur couvre 125 milles carrés ou 325 km carrés ;
 - iii. La radiation de ces appareils n'a pas été ni mesurée ni prise en considération par la Régie ni HQ ;
 - ii. Ils créent ainsi une toile de radiofréquences à la grandeur de la province.

- i. La première antenne utilise une fréquence similaire aux cellulaires (900 MHz) et elle est considérée aussi dangereuse que vivre de 50 à 200 mètres d'une tour d'antennes de cellulaires ;
- ii. À notre connaissance, l'utilisation de cette fréquence est sans licence sauf pour le premier utilisateur qui est Via Rail- le chemin de fer, ensuite l'utilisateur secondaire qui ce sont les opérateurs de radio amateur à condition qu'ils n'interfèrent pas avec l'utilisateur primaire. Les interférences se manifestent par des bruits qui endommagent les autres appareils sans fil, notamment les cellulaires et les moniteurs de bébé.
- iii. « Les organismes de sécurité publique, comme les services de police, d'incendie et médicaux d'urgence, emploient massivement les bandes de service mobile terrestre général pour les communications essentielles... Dans les régions densément peuplées, telles que le la région du Golden Horseshoe (GHA) du sud de l'Ontario, Montréal et le Grand Vancouver (GV), les quatre bandes principales (150, 450, 800 et 900 MHz) sont toutes intensément utilisées et des mesures spéciales de gestion du spectre sont appliquées pour libérer du spectre limité pour de nouvelles licences de radio... L'utilisation croissante du service cellulaire pour les communications machine-machine s'applique à toute une gamme de besoins de relève et de contrôle de compteurs, y compris des compteurs d'eau et des compteurs intelligents:... »
- iii. De plus, l'arrivée prochaine d'appareils électroménagers avec puce communiquant avec le compteur intelligent créera une autre toile de radiofréquences à l'intérieur de la maison.
 - i. La deuxième antenne avec Zigbee sera activée : 2475 MHz, comme un four à micro-ondes.
- iv. Les compteurs émetteurs de radiofréquences sont aussi des sources d'électricité sale : « La dégradation de la qualité énergétique peut prendre les nombreuses formes suivantes : baisse de tension, déséquilibre de voltage entre phases, perturbations passagères, interruptions momentanées et état stable de distorsions de signal à long terme. » ..En plus de nuire à la qualité énergétique des appareils électroniques sensibles, l'« électricité sale » a des effets nocifs sur la santé humaine. »

Landys + Gyr n'est qu'un nom qui n'est plus suisse depuis 1976, le vrai géant est japonais : TOSHIBA

Toshiba, [propriétaire de Landys + Gyr](#), a acheté la compagnie [Consert Inc](#) qui se spécialise en systèmes sans fil type Zigbee.

Toshiba est aussi propriétaire de Hunt technologies, le manufacturier de l'émetteur-récepteur du compteur Landys+ Gyr .

Toshiba est aussi le propriétaire de CellNet, le manufacturier de l'infrastructure du réseau maillé d'Hydro-Québec.

Toshiba est propriétaire de plusieurs compagnies –le secteur [TIC](#) (Toshiba International Corporation) pourrait bientôt s'appeler Hydro-Québec...

---000---

Hydro-Québec a pu imiter l'Italie et utiliser CPL (courants porteurs en ligne) au lieu des radiofréquences.

Hydro-Québec a pu utiliser les lignes téléphoniques, comme elle fait déjà dans les régions éloignées.

Hydro-Québec a pu installer des compteurs intelligents Varitron qui n'émettent pas 24 heures sur 24 et qui font une lecture une fois par mois.
[Compteurs intelligents - Hydro-Québec pouvait éviter l'option tarifaire](#)

2 - CONFLITS D'INTÉRÊTS

Au Québec

- **Lorne Trottier** (propriétaire de Matrox, client de Rogers et donateur de McGill et de [l'École polytechnique de MTL](#)) est l'instigateur d'une lettre signée par [60 professeurs de McGill et de l'École Polytechnique](#) qui nient les effets biologiques des compteurs –aucun signataire a publié des études à cet effet; (plus de 50 scientifiques de renommée internationale ET ayant publié des études sur les effets sanitaires des CEM, dont deux Québécois, ont [signé une lettre dénonçant la désinformation flagrante](#) de telle lettre et affirmant la dangerosité de ces compteurs)
- **Michel Plante**, [médecin-conseil d'Hydro-Québec](#), est conseiller pour [Rogers, Telus et Bell](#) et à la Régie d'énergie du Québec;
- Le régisseur [Richard Lassonde](#) est [un ami de longue date de Thierry Vandal](#), PDG d'Hydro-Québec et diplômé en génie de l'École polytechnique de Montréal ([1982](#))- ce seul régisseur a décidé l'avenir et la santé du Québec sans exiger une seule étude d'impact environnemental ou la santé humaine à Hydro-Québec;
- [Thomas Gervais](#), professeur adjoint du département de Génie physique à la Polytechnique (sans aucune expérience sur les effets sanitaires des

CEM), a formé en 2012, une brigade électro-urbaine composée d'étudiants au baccalauréat qui avait comme mandat de visiter les électrosensibles, prendre les mesures de leur demeure et leur dire que leurs symptômes étaient psychosomatiques. Ce projet a eu lieu grâce à un don de la Fondation familiale Trottier;

- **La Fondation familiale Trottier** est en train de financer une « étude » sur les hypersensibles, toujours avec les membres de la [brigade électro-urbaine](#). Aucun médecin ne fait partie de l'étude.

CANADA

Cinq de sept conseillers qui sont en train de réviser le Code 6 travaillent pour l'industrie :

[CONFLICT OF INTEREST IN HEALTH CANADA: AN OPEN LETTER TO THE AUDITOR GENERAL](#)

Le Dr Krewski de la faculté de médecine à l'Université d'Ottawa est identifié par [Santé Canada](#) comme le porte-parole de l'innocuité du WIFI; il a représenté le Canada dans l'étude Interphone dont des 13 pays, l'équipe de Krewski a accepté d'être financée par l'industrie (1 million \$). L'étude canadienne [MOBI-Kids](#) gérée aussi par Krewski est financée par l'industrie. Le journal de [l'Association canadienne des médecins](#) a dénoncé le conflit d'intérêts de Krewski et a exigé sa démission du comité de révision. ... il fait toujours partie du comité. *"I don't think there's anything nefarious in it that he didn't disclose it," Flynn says. "The most positive view is that [Krewski] is so busy he overlooked it."*
Traduction: « Je ne pense pas qu'il y a quelque chose de méprisable dans le fait qu'il ne l'a pas révélé, » Flynn dit. « Le point de vue le plus positif est que [Krewski] est si occupé il l'a oublié de le déclarer. » **Traduction :** Ils nous prennent pour des valises.

Health Canada - Conflicts of interest - [INDEPENDENCE OF ADVISORY BODIES](#)

[Harvard Health Policy Review Vol. 8, No. 1, Spring 2007](#)

Ce document met en évidence les conflits d'intérêts entre les scientifiques, particulièrement ceux des institutions gouvernementales et l'industrie.

- **Profit and the Production of the Knowledge: The Impact on Representations of Research Results** p 51

« Au Canada, par exemple, la plupart des agences de financement nationales encouragent explicitement des collaborations avec l'industrie. Même les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), l'agence de financement publique principale pour la recherche biomédicale, a adopté cette tendance. En fait, la législation fédérale qui a créé l'IRSC a déclaré que « la commercialisation de recherche de santé » et « le développement économique par la recherche de santé » sont les buts centraux de l'agence... Par conséquent, beaucoup de joueurs pertinents agissent comme attendu et comme les forces du marché dicteraient. »

- **Impact of the Commercialization of Biotechnology Research on the Communication of Research Results: North American Perspective** p 71

AILLEURS

[OMS](#) – Repachioli [Conflict of Interest and Bias in Health Advisory Committees: A case study of the WHO's EMF Task Group](#)

L'épidémiologiste **Anders Ahlbom** –(ex)président de l'AIRC et professeur à l'Institut Karolinska, qui a toujours nié un lien entre l'utilisation du cellulaire et le cancer [IARC Drops Anders Ahlbom from RF-Cancer Panel](#)
[Ahlbom](#) –Conseiller pour l'industrie

L'AFSSET a été trouvé coupable en 2006 de « manque de rigueur et d'indépendance » : « [L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail \(Afsset\) ressort décrédibilisée du rapport mis en ligne lundi sur le site web du ministère de l'Écologie. Réalisé par l'Inspection générale de l'environnement \(IGE\) et l'Inspection générale des affaires sociales \(Igas\), il pointe le manque de rigueur et d'indépendance des experts de l'Afsset. En général, et plus particulièrement dans le domaine de la téléphonie mobile.](#) »

Pour [plus des détails](#). L'AFSSET choisit non seulement sur les études qui va prendre en considération, mais aussi les membres du comité de révision. Des chercheurs comme Pierre Aubineau sont exclus; est-ce que ses études sur les effets des cellulaires sur la barrière hématoencéphalique sont en cause?

[ICNIRP](#) Nous devons leur croire sur parole que l'industrie n'a pas d'influence sur les conclusions des études qu'elle finance – voici une déclaration de conflit d'intérêts et que nous devons croire sur parole qu'aucun conflit existe : « **Conflict of Interest Statement**

- *Funding for research undertaken by MF and AJS has been provided by a number of sources, including the European Fifth Framework Program;*
- *the International Union against Cancer, which receives funds from the Mobile Manufacturers' Forum and the GSM Association;*
- *the Mobile Telecommunications Health and Research Programme;*
- *the Swedish Research Council;*
- *AFA Insurance;*
- *and VINNOVA (The Swedish Governmental Agency for Innovation Systems). VINNOVA received funds from TeliaSonera, EricssonAB, and Telenor.*
- *All funds from commercial sources were via firewalls. The authors certify that their freedom to design, conduct, interpret, and publish research was not compromised by any controlling sponsor.*
- *AJS holds shares in the telecoms companies Cable and Wireless Worldwide and Cable and Wireless Communications.*

- *AJS' wife holds shares in the BT group, a global telecommunications services company.*
- *MF, ACG, and AJS are members of the International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection, an independent body setting guidelines for non-ionizing radiation protection.*
- *MF and AJS serve as advisors to a number of public advisory and research steering groups concerning the potential health effects of exposure to non-ionizing radiation. »*

Ces institutions continuent à se sentir libres de faire comme bien leur semble : encore une fois, lors de la réunion du 5 juin 2013, [l'OMS invite l'industrie](#) à se prononcer sur les normes à venir...

[THE EFFECTS OF MOBILEPHONE ELECTROMAGNETIC FIELDS ON BRAIN ELECTRICAL ACTIVITY: A CRITICAL ANALYSIS OF THE LITERATURE](#)

Entre autres, cette révision montre que 87% d'études sont financées par l'industrie.

[Whitewashing Toxic Chemicals](#) Cet article de la revue Newsweek par Sharon Begley met en évidence la manipulation des statistiques et d'autres stratégies utilisées par l'industrie pour établir le doute des études qui sont à leur rencontre. Elle parle du livre de David Michaels de l'Université George Washington: «*Doubt Is Their Product: How Industry's Assault on Science Threatens Your Health*» qui document les méthodes «envahissantes, efficaces et furtives de la science à la solde (de l'industrie) »...Qui est à la base des stratégies de l'industrie du tabac.

[Industry-Funded versus Independently-Funded Cellphone Research: A Scatter Plot Comparison of Outcomes](#) Deux études sont comparées: L'Interphone qui a été subventionnée par l'Industrie et l'étude indépendante suédoise. L'étude Interphone a trouvé une corrélation entre le cancer du cerveau et l'utilisation de 10+ ans du cellulaire, mais ce n'est pas cette information qui est publicisée.

[At Center for Ethics event, cell phone radiation and institutional corruption addressed](#) – Le docteur Franz Adlkofer, ancien directeur de l'Institut [VERUM](#) en Allemagne, a donné une conférence à la faculté de loi de l'Université de Havard où il parle des difficultés des scientifiques comme lui à publier sur les effets cancérigènes de la téléphonie cellulaire. L'étude [REFLEX](#) est un bel exemple, il n'a pas été retenu par l'OMS. Il est de l'opinion que si elle l'avait été, la classification des CEM aurait été plus sévère.

L'étude [COSMOS](#) est aussi fondée par l'industrie [Mobile Telecommunications and Health Research Programme](#)

[Les études financées par l'industrie](#), en majorité, pas en totalité, ne trouvent des liens entre la santé et leur produit. Le « poids de l'évidence » est financé par l'industrie, une fois que nous mettons à côté les études de l'industrie, le « poids de l'évidence » se penche du côté des effets non-thermiques. Pour cette raison, vaut mieux lire les études en sa totalité, voir qui les a financées et se former sa propre opinion au lieu de répéter le mantra de l'industrie.

[Environmental health trust Cites Conflicts of Interest Surrounding New Published Study](#)« *“We need . . .to protect [children] and ourselves from the potential impact of microwave radiation from cell phones,” Dr. Davis writes. “We need to protect...developing brains and bodies from exposure to a sea of radiofrequency radiation whose full impact cannot be gauged at this time.”*

*In fact, according to Dr. Davis, **brain cancer is not the only health issue of concern linked to cell phone radiation, nor is cell phones the only source of radiofrequency and electromagnetic radiation. Important new research in rabbits and rats find that pulsed digital signals from today’s smartphones damage sperm, brain, liver, eyes and skin of exposed offspring, and impair their memory and behavior. According to independent studies at the Cleveland Clinic and Australia’s national research center, men who use cell phones four hours a day have about half the normal sperm and three times more damage to their DNA than those with much less use.***

News studies showing that cellphone radiation increased cell death in liver and damaged brain, liver, eye and skin in rabbits were presented in Istanbul in May 2011 and co-hosted by Environmental Health Trust and Biophysics Department of Gazi University, Ankara, Turkey (Guler et al., 2011). Other work by the Gazi group, led by Professor Nesran Seyhan, has provided recent confirmation of the capacity of cellphone radiation to weaken the blood brain barrier—a finding first produced by Alan Frey in 1975. »

3 – MANQUE D'ÉTHIQUE...OU DE MORALE

Hydro-Québec ne mentionne que l'exposition moyenne et non la vraie exposition pulsée.

- Les chiffres offerts par Hydro-Québec sont calculés sur le temps; c'est-à-dire que c'est une moyenne de toutes les ondes dans une période de 24 heures et ne révèle pas les pics occasionnés par les ondes pulsées. C'est comme si quelqu'un en battait un autre de petits coups jour et nuit, mais qu'aux 30 secondes (pendant une milliseconde), il lui donne un coup assommant et il calculait sa force totale incluant celle utilisée pendant tous les petits coups de manière que l'intensité des gros coups soit minimisée dans son calcul.

Imaginons maintenant la même force et le même calcul sur des enfants, le fœtus, des personnes âgées, des malades, etc.

- Hydro-Québec a profité d'une clause échappatoire dans le [Cahier des charges sur les normes radioélectriques d'Industrie Canada](#) (25.1 et 25.2) pour ne pas faire le test du DAS (Débit d'absorption spécifique, que tous les cellulaires affichent pour vous avertir la distance minimale à garder entre les parties de votre corps et l'appareil...pendant que **six minutes** d'utilisation...), mais nous savons, selon les mesures prises en Californie par les ingénieurs de la firme [EPRI](#) (Electric Power Research Institute) qui ont été commandités par PG&E (HQ de la CA) pour prendre des mesures sur le compteur [Focus \(carte :Nic507\)](#), que ces compteurs émettent $550\ 000\ \mu\text{W}/\text{m}^2$ à 30 cm et de $65\ 000\ \mu\text{W}/\text{m}^2$ à un mètre de distance. C'est légal puisqu'en dessous des normes du Code 6, mais **immoral** quand on sait que la leucémie infantile se prononce à une exposition prolongée de $2\ 000$ à $80\ 000\ \mu\text{W}/\text{m}^2$ et derrière plusieurs compteurs se trouve une chambre d'enfant;
- Selon les mesures prises au [CRIQ](#), le facteur d'utilisation d'un compteur augmente considérablement quand il repart, et cela sera le cas après chaque panne, une valeur de plus de $1000\ \mu\text{W}/\text{m}^2$ à un mètre dans les meilleurs des cas, et nous ne connaissons pas les valeurs dans le pire des cas, et **ceci correspond à l'équivalent de 20 cellulaires pour chaque compteur**, si on se fie aux mesures d'Hydro-Québec.
- Selon le rapport EPRI, le compteur a un facteur d'utilisation de 40% pendant les mises à jour micrologicielles (firmware update) qui survient deux ou trois fois par année selon les informations provenant de PG&E; donc, une valeur moyenne de $26\ 000\ \mu\text{W}/\text{m}^2$, ou si on se fie aux mesures d'HQ, **l'équivalent de 520 cellulaires pour chaque compteur à un mètre de distance?** Multipliez ce facteur par 3,7 millions de compteurs et est-ce que HQ peut nous assurer que cela ne va pas avoir des répercussions sur la santé, particulièrement des ceux à risque?
- Le facteur d'utilisation varie d'un compteur à un autre dans le réseau, selon l'état du réseau et selon les informations que le compteur doit envoyer. Ce taux d'utilisation change la moyenne de l'émission, toutefois, **l'ampleur des pulsations d'énergie radio qui sortiront des compteurs 24 heures sur 24 restera constamment très élevée par rapport aux autres appareils domestiques.**
- L'intensité d'émission d'un compteur intelligent est largement supérieure à celle d'un four à micro-ondes et, en plus, le compteur fonctionne pendant

- toute la journée, tandis que l'utilisation d'un four à micro-ondes est de nature ponctuelle...en plus d'être **un choix** d'en avoir un ou pas.
- Certaines questions restent sans réponse : nous sommes les cobayes :
 - Qu'advient-il au facteur moyen d'utilisation quand plus d'information sera reliée par le compteur à HQ?
 - Qu'advient-il quand la deuxième antenne sera mise en opération?
 - Le facteur d'utilisation va-t-il changer, la densité d'énergie dans nos maisons aux alentours du compteur va-t-elle encore augmenter davantage ?
 - Un dogmatisme est mis en évidence dans le discours sanitaire de M. Gervais, M^{me} Beausoleil, Michel Plante et Hydro-Québec. Ils s'accordent pour dire qu'il ne faut pas s'inquiéter, car ces ondes sont de nature non-ionisante et ne pourront pas endommager notre ADN, donc il n'y a pas de raison pour se préoccuper des possibles conséquences sanitaires... De toute évidence, ils n'ont pas lu les études qui démontrent le contraire, par exemple [cette dernière](#) *in vitro* sur le sperme humain. Ou ceux-ci : Lai H et coll [1997](#) [1997](#), [2004](#), Phillis JL et coll [2009](#), La Vignera et coll [2012](#), Liu C et coll [2013](#), Shahin S et coll [2013](#).
 - [Le Rapport de Sage & associés](#) mentionne que les normes de la FCC (Federal Communications Commission -USA), qui sont extrêmement conservatrices et dépassées, sont violées avec l'utilisation normale de ce type de compteur. Ce rapport déplore que dans les mesures données par les compagnies électriques, l'effet ricochet occasionné par les matériaux de construction de la maison, les appareils ménagers, les autres compteurs, le compteur qui emmagasine l'information pour d'autres, etc., ne sont pas pris en considération. Les chiffres offerts ne reflètent pas la réalité et leur but est de bien présenter les compteurs intelligents pour ainsi maintenir la population dans l'ignorance. Les compteurs étudiés en Californie sont les mêmes qu'Hydro-Québec est en train d'installer ici.
 - Hydro-Québec nous montre une vidéo explicative où on voit les ondes émises en direction droite et unidirectionnelle, communicant de compteur à compteur, quand en réalité les radiofréquences voyagent comme un caillou jeté dans l'eau -omnidirectionnel. La zone exposée est beaucoup plus vaste puisque les compteurs intelligents ont une portée de 75 mètres: les enfants jouant à l'extérieur, l'automobiliste qui passe dans la rue, le piéton sur le trottoir, etc. seront exposés à leur insu.

Un autre point important- Nous avons eu confirmation des laboratoires **UL, UCL et CSA** que les compteurs d'Hydro-Québec ne sont pas homologués par eux. **La**

Régie du bâtiment nous a avisés que le compteur ne relève pas de leur juridiction Il a eu des rapports de compteurs intelligents qu'ont pris le feu spontanément ou ils ont provoqué des explosions dans certains appareils ménagers (US, Canada, Australie, France). Nous sommes responsables du câblage jusqu'au socle qui connecte le compteur au réseau électrique de la maison. Ces socles sont oxydés par les micro-ondes dégagés par les compteurs à radiofréquences, causent des courts circuits qui détruisent des appareils électroménagers et causent des incendies. [En Colombie-Britannique](#) les pertes n'étaient pas couvertes par les assurances habitation puisque le feu avait débuté dans la partie où le client d'Hydro est responsable. Ici au Québec, les assurances habitation nous assurent au téléphone que nous sommes couverts pour tout dommage causé par ces compteurs non homologués...mais refusent de nous envoyer une confirmation écrite; personne se souci des pertes personnelles ni de vie. Ça relève de l'assurance vie.

[Les compagnies d'assurance](#) ne couvrent plus les compagnies de télécommunication pour prévenir une situation similaire à la crise de l'amiante. Les compagnies de télécommunication nous informent clairement dans leurs pamphlets de ne pas garder le cellulaire proche de notre corps, de ne pas l'utiliser en mouvement et indiquent sa valeur DAS qui varie d'un mobile à un autre. Qui va absorber les coûts des maladies provoqués par ces appareils? Si les compagnies d'assurance ont prévenu le coup depuis 1999 pour le cellulaire, et les compteurs intelligents utilisent la même fréquence que les cellulaires, pensez-vous vraiment être bien protégé par votre compagnie d'assurance vie? Demandez une confirmation par écrit dès aujourd'hui, tout en vérifiant les clauses dans votre assurance vie. Qui va absorber les coûts des maladies provoqués par ces appareils? Qui va prendre soin des héritiers/survivants?

4 - RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES POUR LES USAGERS

- Puisque c'est un fait que cet investissement est une perte financière pour Hydro-Québec, son but réel est d'implanter une tarification variable ou « heure juste »: plus cher lors des heures de pointe et en hiver. Paiement à l'utilisation au lieu qu'à la quantité. C'est le cas en Ontario - depuis l'installation des compteurs intelligents, la facture a grimpé de 15 % à 50% en plus des [nouvelles charges en 2013](#) pour couvrir le coût des compteurs.
- L'achat de ces compteurs est trois fois plus élevé qu'un compteur électromécanique, qui pensez-vous va payer la note?
- La durée de vie des compteurs intelligents est moitié moindre que celle des compteurs actuels (électromécaniques); qui va payer pour les remplacer? TOUJOURS le consommateur. Il y a des compteurs mécaniques/ analogues qui ont 50 ans et plus alors que la durée

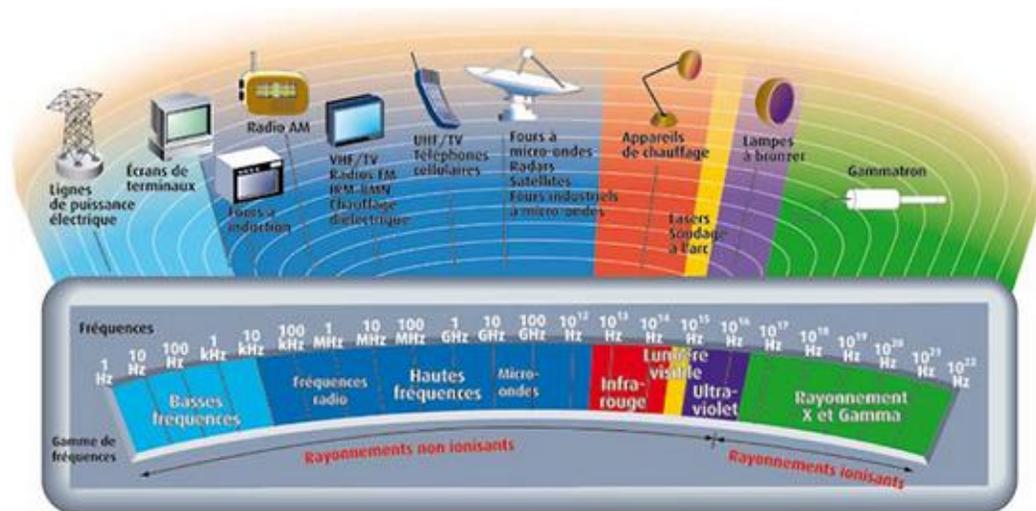
maximale des compteurs intelligents est de dix à quinze ans et dans un climat plus clément que le nôtre.

- Hydro-Québec admet que ce projet va se payer en 20 ans; quand vont les usagers arrêter de payer les frais des ces nouveaux compteurs qui ont une durée de vie de maximum 15 ans, dans des climats plus cléments, si avant de finir de les payer la première fois, il faut les remplacer à nouveau? Est-ce qu'Hydro-Québec est un train de nous embarquer dans un autre Mammouth (stade) olympique?
- Le système de collecte des données utilise beaucoup d'énergie; Hydro-Québec dit que le compteur intelligent va nous permettre d'économiser notre usage d'énergie, mais de leur côté leur consommation va augmenter. Ce n'est pas un choix « vert ».
- Certains compteurs intelligents enregistrent des lectures beaucoup plus hautes que la vraie consommation. Avant de prouver que c'est le compteur qui fait défaut, les clients doivent payer des notes salées de plusieurs centaines à mêmes milliers de dollars.

5 – RÉPERCUSSIONS SANITAIRES POUR LES USAGERS

Rio 1992 - PRINCIPE 15 – « Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les États selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. »

- Aucune étude **sur les compteurs intelligents** et leurs effets sur la santé n'a été faite à ce jour;



Par contre, nous savons :

CANCER – [voir études et liens dans le document- Études scientifiques](#)

- Des études sur **les lignes électriques de haute tension** qui émettent de fréquences de 50-60Hz ont démontré que le [taux de leucémie](#) est plus élevé pour les enfants qui habitent près de ces lignes. Deux études québécoises ont montré que le risque de leucémie pour les foetus des femmes enceintes qui habitaient près des lignes pendant leur grossesse était de 2,5 fois plus élevé - ces **fréquences sont considérées comme « extrêmes basses fréquences » ou EBF**;
- En mai 2011, l'OMS/IARC a classé les champs électromagnétiques (CEM) « [2B](#) », c'est-à-dire « **peut-être cancérogènes pour l'Homme** »;
- Le Québec a le triste record du plus haut taux de leucémie infantile au Canada et un de plus haut au monde; nous sommes aussi le plus grand utilisateur d'électricité au Canada et un de plus grand consommateurs au monde. Hydro-Québec, tout comme Radio-Canada lors de l'émission Découverte du 2 juin 2013 minimisent leur dangerosité et se moquent de leur classification 2B en les comparant aux [cornichons](#) et au [café](#) au lieu de les comparer à des substances mieux connues comme nocives et aussi classés 2B : plomb, formaldéhyde, méthylmercure et DDT. Pas très professionnel de leur part mais, par contre, c'est un spin publicitaire de premier ordre pour l'industrie. Les téléspectateurs sont convaincus que le compteur intelligent est aussi dangereux qu'un cornichon.
- Si les EBF, à des fréquences nettement inférieures à celles des compteurs intelligents, augmentent le risque de leucémie infantile, nous pouvons en déduire que la dangerosité de ces compteurs est encore plus importante;

Pour ce qui est des **radiofréquences** émises par : moniteurs et Télé, four à micro-ondes, cellulaires et technologie sans fil **incluant les compteurs intelligents**, rediffusion : AM-FM Télé radar :

- Des études montrent que les habitants qui résident près des stations de radio ont un taux de leucémie infantile plus élevé;
- En 2010, l'étude INTERPHONE qui comprenait treize pays, incluant le Canada, malgré l'influence de l'industrie et des failles de conception :
 - Les utilisateurs décédés avec tumeurs du cerveau ont été exclus;
 - Les utilisateurs du téléphone sans fil ont été exclus;
 - Pas tous les cancers du cerveau ont été inclus;
 - Les cas de neurinome acoustique ont été exclus;
 - Les utilisateurs d'une fois semaine étaient considérés comme utilisateurs assidus;

- Les utilisateurs étudiés avoisinaient un total de 100 heures, représentant à peine plus de 2 heures d'utilisation de téléphone portable par mois (le 90% que Jack Siemiatycki à l'émission de Découverte a dit que sont sans crainte de développer un cancer du cerveau- aujourd'hui, selon vous, combien d'utilisateurs de cellulaire l'utilisent que 2 heures par semaine?).

Pour ces raisons, 90% des utilisateurs dans l'étude sont « protégés » du cancer du cerveau. La manipulation des données est évidente. Les résultats de cette étude Interphone sont bien expliqués [ici](#). Discussion sur les [résultats publiés et les vrais chiffres](#) de l'étude Interphone.

L'étude Interphone a débuté en 2000 en étudiant les cas de cancer du cerveau depuis 1988, l'étude a terminé en 2004, mais elle a été publiée en 2011. Pourquoi ne pas poser la question du « pourquoi » le retard de sept ans à publier les résultats? L'industrie fait tout dans son pouvoir pour retarder les procès qui dévoilent la dangerosité des ondes.

Malgré toutes ces failles, la conclusion est effrayante :

- L'utilisation du cellulaire pendant plus de **dix ans** augmentait le risque du cancer du cerveau de 2,18 fois;
- **1640 heures et plus** augmentaient le risque de 1,82 fois;
- **270 appels et plus** augmentaient le risque de 1,31 fois.
- **Les Canadiens** ont [248%](#) plus de risque de développer un cancer du cerveau.

Les études Interphone sont basées sur des cancers diagnostiqués à une époque où PEU des personnes utilisaient un cellulaire, quand la majorité des utilisateurs étaient des adultes et les appels étaient en majorité pour leur emploi lors que l'utilisateur se trouvait loin d'une ligne téléphonique filée; les ados n'avaient pas de cellulaires à l'époque, les bébés n'étaient pas exposés au WIFI, encore moins aux cellulaires. Et le cancer a été quand même trouvé chez les utilisateurs assidus (à l'époque) de longue date; malgré ses failles, il y avait assez preuves pour que l'AIRC les classe 2B, en dépit la pression et manipulation de l'industrie.

- En 2009, l'étude de [Hardell et Carlberg](#) montrait une augmentation du cancer du cerveau, avec plus de 10 ans d'utilisation, selon l'âge depuis le début d'utilisation. La probabilité était de :
 - Tous les âges confondus : 1,4
 - **<20 ans : 5,2**
 - 20 à 40 ans : 1,5
 - 50 à 80 ans : 1,3

[Article](#) qui discute en détail les études révisées pour la classification 2B, incluant l'étude danoise. Voici la conclusion (traduite) : « *En résumé, compte tenu des résultats on peut conclure que les **RF-EBF sont bioactives et ont un potentiel de causer des impacts sur la santé. Il y a un schéma concordant de risque accru pour le gliome et le neurinome acoustique liés à l'utilisation des téléphones sans fil** (des téléphones portables et des téléphones sans fil) principalement basés sur les résultats des études cas-témoins du groupe Hardell et l'étude Interphone. Les preuves épidémiologiques prouvent que **les RF-EBF devraient être classifiées comme carcinogènes pour l'humain** (classification 1). **Les limites de sécurité actuelles et les niveaux de référence ne sont pas appropriés pour protéger la santé publique. Des nouvelles normes et limites de santé publique sont nécessaires.** »*

Les compteurs intelligents émettent des radiofréquences pulsées plus fortes que les lignes électriques de haute tension et que les cellulaires; nous savons que vivre près d'un pylône électrique, d'une station de radio, ou d'une tour à micro-ondes, augmente le risque de leucémie infantile. Nous savons aussi que l'utilisation de cellulaire à long terme cause des cancers du cerveau « latéraux » (gliome ipsilatérale), c'est-à-dire du côté qu'on utilise le cellulaire. Nous savons que pour les enfants de moins de 15 ans qui utilisent le cellulaire, leur risque augmente de cinq fois. Avec ces faits, le principe de précaution doit s'appliquer.

D'autres pays appliquent le principe de précautions, qu'attendons-nous?

En 2011, la Commission de l'environnement du Conseil de l'Europe a appliqué le principe de précaution (Résolution 1815 « *Le danger potentiel des champs électromagnétiques et leur effet sur l'environnement* »): entre autres, elle encourage à interdire les téléphones portables aux enfants et tout système WIFI émettant des micro-ondes dans les salles de classe.

Toujours en 2011, le [Comité national Russe sur la protection contre les radiations non ionisantes](#). Résolution : Champs électromagnétiques des téléphones portables : effets sur la santé des enfants et des adolescents. « *...Malencontreusement, les données publiées entre 2009 et 2010 par le ROSSTAT et l'UNICEF montrent que, depuis l'an 2000, on constate une croissance très forte de maladies infantiles identifiées par le RNCNIRP comme des « maladies probablement liées » à l'utilisation du téléphone portable (19,20).... Le cerveau humain et les tissus du système nerveux perçoivent directement les CEM et réagissent quel que soit son intensité et, dans certains cas, dépendent de la modulation de l'onde. Ceci distingue les ondes électromagnétiques de tous les autres facteurs environnementaux et complique particulièrement l'évaluation du risque humain à l'exposition aux ondes électromagnétiques.... L'utilisation d'un téléphone par les enfants et les*

adolescents de moins de 18 ans n'est pas recommandée par la règle sanitaire SanPiN 2.1.8/2.2.4.1190-03, et l'utilisation d'un téléphone portable requiert la mise en place de mesures de précaution dans l'optique de prévenir les risques pour la santé. L'utilisation d'un téléphone portable par une femme enceinte n'est pas recommandée pour la prévention des risques pour le fœtus... »

En 2002, [l'Appel de Fribourg](#) a été signé par 64 médecins allemands qui font une mise en garde contre la téléphonie mobile et en 2012, cet appel a pris une virée internationale et plus de 1 200 l'ont signé.

En octobre 2012 [la Cour suprême italienne a confirmé](#) que le gliome d'un homme avait été causé par son usage du mobile.

En décembre 2012, [l'Académie américaine des pédiatres](#) appuyait le projet de loi *The Cell Phone Right to Know Act, H.R. 6358* qui exige des études sur les effets sanitaires des radiations émises par les mobiles.

HYPERSENSIBILITÉ

L'évidence d'hypersensibilité électromagnétique, les [maladies neurodégénératives](#) et [l'infertilité masculine](#) sont en train de se prononcer.

Nous commençons à reconnaître les risques sanitaires à l'utilisation des cellulaires; dans le cas des compteurs intelligents, la logique nous indique que le risque est majeur puisque la puissance est plus forte et l'exposition dure 24 heures sur 24, pendant toute l'année et exposant tout le corps entier.

Le risque sanitaire augmentera avec le temps puisque les compteurs intelligents communiqueront avec les appareils domestiques intelligents à l'intérieur de la maison. Nous baignerons dans une toile électromagnétique, peu importe où nous serons;

- L'[électrohypersensibilité](#) (HSEM) ou Syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques (SICEM) :
 - La HSEM est caractérisée par divers symptômes que les individus touchés attribuent à l'exposition aux CEM. Parmi les symptômes les plus fréquemment, on peut mentionner des symptômes dermatologiques (rougeurs, picotements et sensations de brûlure), des symptômes neurasthéniques et végétatifs (fatigue, lassitude, difficultés de concentration, étourdissements, nausées, palpitations cardiaques et troubles digestifs). Cet ensemble de symptômes ne fait partie d'aucun syndrome reconnu;

- La HSEM présente des analogies avec les sensibilités chimiques multiples (SCM), un autre trouble associé à des expositions environnementales de bas niveau à des produits chimiques.
- Le SICEM est une réaction extrême à de faibles niveaux d'exposition aux champs électriques et magnétiques d'extrêmement basses fréquences (50-60 Hertz) émis par les câbles et les appareils électriques ainsi qu'aux radiofréquences (10 megaHertz à 300 gigaHertz incluant les micro-ondes/hyperfréquences) des appareils sans fil et leurs antennes;
- Ce syndrome est reconnu en Suède comme **un handicap** donnant droit à diverses modifications de l'environnement subventionnées par l'État afin de réduire l'exposition aux CEM;
- En Angleterre, elle est reconnue comme **une maladie** sans faire de lien avec les CEM;
- L'EHS est une pathologie reconnue et décrite par l'OMS; tout comme par le Parlement européen.
- Depuis 2007, la Commission canadienne des droits de la personne reconnaît officiellement l'hypersensibilité environnementale, incluant l'hypersensibilité électromagnétique.
- En [Ontario](#), des cliniques pour traiter l'hypersensibilité électromagnétique sont en train de s'installer.
- L'équipe de l'oncologue [Dominique Belpomme](#) a mis au point une méthode de diagnostic basée sur des tests sanguins et un électroencéphalogramme spécial (échographie Doppler pulsée) qui permet de visualiser les flux sanguins. « Ces patients ont avec certitude des troubles de vascularisation cérébrale », affirme l'oncologue.
- En outre, les tests biologiques réalisés démontrent que « 30 % d'entre eux ont des taux élevés d'histamine, 50 % ont trop de protéines de stress, la plupart ont un taux de mélatonine (hormone anticancéreuse) trop bas et 30 % ont des niveaux d'anticorps et de protéines qui indiquent un choc thermique et témoignent d'une souffrance cérébrale. »
- Récemment, le test urinaire de créatinine et calcium montre des anomalies.
- En France, 5 % des gens sont électrosensibles;
- De 15 à 20 % des gens sont hypersensibles chimiques;
- Au Canada, 3,5 % des infirmières sont sensibles aux produits chimiques.
- Une étude de 2006 indique qu'en 2017, 50% des gens seront électrosensibles.

AUTISME

- Depuis 1990, le taux d'autisme a augmenté au point d'être considéré une épidémie :
- De 1 : 10 000, nous sommes rendus à 1 :80
- 4,3 :1 sont des garçons;
- Au Québec, il y a une augmentation de plus de 30 % par année;
- De 1971 à 2003, le pourcentage avait augmenté de 3 365% !!
- L'oncologue Dominique Belpomme : « *Les CEM provoquent des effets majeurs dans le cerveau. Le plus important d'entre eux est l'ouverture de la barrière hématoencéphalique. Cela permet au mercure, aux organochlorés et à d'autres polluants de pénétrer dans le cerveau, où ils causent diverses maladies neurodégénératives.* »;
- Le protocole des cliniciens traitant des autistes inclut une élimination des CEM pour permettre la détoxification des métaux lourds, particulièrement le mercure, qui autrement sont impossibles d'éliminer.

Les personnes plus à risque sont le fœtus, les enfants (les ondes traversent plus profondément), les enfants autistes, les hypersensibles et les personnes avec un système immunitaire affaibli (personnes âgées, malades) et particulièrement les personnes avec des implants médicaux ou métalliques : amalgames, implants, ponts dentaires, implants suite à des brisures des os (hanche, fémur, genou, etc.), le stimulateur cardiaque (stimulateur cardiaque), etc.

Plus de refuge chez-soi pour ces gens avec l'installation des compteurs intelligents.

Même si vous refusez le compteur, vous recevez les radiofréquences des compteurs avoisinants et des routeurs qui ont une portée de 2 km à 3 km.

6 – RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

- Le nombre des passéridés, la famille des tisserins, diminue depuis des décennies dans les régions urbaines et les antennes de répétition (micro-ondes) sont pointées du doigt par des études européennes;
- Plusieurs scientifiques se questionnent sur les effets des CEM artificiels qui sont 10 à 100 fois plus puissants que les CEM naturels;
- Effets possibles sur :
 - Nidification;
 - Orientation;
 - Changements d'ADN, etc.
- Des études montrent un effet nocif sur les abeilles, les mouches drosophiles, les grenouilles et les oiseaux;

C'est l'obligation d'Hydro-Québec de faire une étude sur l'impact environnemental avant d'installer les compteurs intelligents.

Nous savons que les animaux de la ferme, par exemple, les poules et les œufs sont affectés par les ondes pulsées, mais, pour le moment, **personne ne se pose des questions sur les effets des ondes pulsés sur les animaux de la ferme**, alors que dans les Basses-Laurentides s’y trouvent les terres les plus fertiles de la province.

7 – RÉPERCUSSIONS SUR LA VIE PRIVÉE

Hydro-Québec va emmagasiner [l'information détaillée de notre quotidien](#) :

- Combien de personnes sont à la maison à tout moment,
- de quelle heure à quelle heure,
- l’heure du réveil et du coucher de chaque membre de la famille,
- nos absences et présences, tout comme celle de nos invités,
- la marque de commerce et tout ID de nos appareils domestiques,
- leur utilisation,
- cette technologie permet à Hydro-Québec de savoir où, quand et comment nous utilisons nos appareils électriques,
- cette information n’est pas collectée à l’heure ou à la minute, mais à la seconde même.

Ces faits suscitent des inquiétudes sur la sécurité, le droit à la vie privée et à la protection de nos données personnelles.

Lors de la séance d’information donnée par Hydro-Québec en mars 2013 à Lachine, un de ses porte-paroles a affirmé que malgré que ces compteurs ont la capacité de communiquer avec les électroménagers HQ ne va pas collecter cette information. Si c’est vrai, pour quoi exiger aux soumissionnaires d’inclure la capacité de le faire ? « [Ils disposent en outre d'une carte de type ZigBee, qui permet la communication entre le réseau du Distributeur et un éventuel réseau domestique \(Home Area Network – HAN\)...](#) » Ligne 16, p 20

À quoi bon cette information? Selon Hydro-Québec, c’est pour nous aider à mieux contrôler notre utilisation électrique. FAUX : lors du projet pilote d’Hydro-Québec ([Heure juste](#)), les consommateurs n’ont pas changé leurs habitudes d’utilisation. Cette information peut être vendue, partagée ou volée.

Les autorités policières, les membres du barreau, les ministères du Revenu, les employeurs, les propriétaires, les assurances et tout autre groupe peut bien être intéressé à cette information. Comment s’assurer qu’ils ne vont pas l’obtenir sans notre consentement?

[Commissariat à la protection de vie privée du Canada](#) : « *La cybersécurité représente une préoccupation grave et grandissante. Les problèmes de sécurité, en particulier le cybercrime et le cyberespionnage, menacent nos infrastructures*

électroniques publiques et privées, et certains facteurs accentuent ce problème : stockage et traitement d'un nombre accru de données électroniques;... »

[Stuxnet](#) , un ver informatique qui a vu le jour en 2009, est considéré le prototype d'une cyber-arme. Des experts en [cyber sécurité s'inquiètent](#) de la possibilité réelle d'une attaque du réseau maillé des compteurs intelligents.

En 2009, [Hydro-Toronto a été victime de cyber piratage et les dossiers de 179 000 abonnés ont été piratés.](#)

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) se

questionne :

« Les compteurs communicants peuvent également agir directement sur l'installation électrique. Ils permettent, notamment, de modifier la puissance de l'abonnement, voire même de couper l'alimentation électrique à distance, par une interface web. Ces fonctionnalités devront être parfaitement sécurisées pour éviter toute utilisation frauduleuse. »

Hydro-Québec doit apporter des garanties sérieuses sur la sécurisation de ces données et leur confidentialité.

8 – RÉPERCUSSIONS SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

- Par ses composantes fragiles, la durée de vie est plus courte : 15 ans au lieu de 30 et plus pour les compteurs électromécaniques : les pannes vont se faire sentir plus tôt et risquent d'affecter tout le réseau;
- Peut être piraté et tout le réseau entier peut tomber en panne;
- Il ne faut pas oublier la panne générale du 13 mars 1989, occasionnée par une tempête solaire; en 90 secondes, le Québec entier était dans la noirceur totale. Avec les compteurs intelligents, une panne aura lieu dans une fraction de seconde. Le Québec a le désavantage de reposer sur un immense bouclier rocheux qui empêche le courant de circuler sous terre. Depuis la tempête de 1989, HQ a pris des mesures - le fait d'ajouter une toile d'hyperfréquences à travers la province avec le déploiement des compteurs intelligents - est-ce que a été aussi pris en considération ?
- Les vibrations des radiofréquences ont elles des effets sur les câbles de haute tension?

9- MORATOIRES EN EFFET (voir aussi document « [Groupes qui s'opposent aux compteurs intelligents](#) »)

Contrairement à ce qu'Hydro-Québec veut nous faire croire, le déploiement des compteurs intelligents rencontre une opposition citoyenne féroce de par le monde. Ici au Canada le déploiement a été complété en Ontario parce qu'il s'est fait sans avertir les clients ; ce n'est qu'après avoir passé des mois, voir des années à consulter des médecins que les citoyens électrosensibles ce sont

rendus compte que leur problème de santé était relié à l'installation des compteurs intelligents et le mouvement *Stop Smart Meters* est né. En Colombie-Britannique le gouvernement a passé une loi qui oblige les citoyens d'accepter le compteur intelligent. Le [mouvement citoyen](#) a prit de l'ampleur, plusieurs ont été incarcérés, d'autres ont vu leur service électrique coupé et finalement le gouvernement a déclaré un moratoire jusqu'aux élections de mai 2013. Un recours collectif est en effet.

« [Hydro-Québec doit offrir la possibilité de refuser sans pénalité financière](#) » Le député Amir Khadir a fait la demande à l'Assemblée nationale qui l'appuyée à l'unanimité. La balle est dans la cour de la ministre Martine Ouellet qui envisage offrir l'option [Varitron](#) (compteur à radiofréquences qui peut être géré à distance : ON/OFF). Nous ne voulons pas cette option, nous voulons garder notre compteur électromécanique. Nous pouvons faire la relève nous-mêmes pour éviter les frais de déplacement.

Il faut se demander pour quoi en Italie il n'y a pas de mouvement citoyen contre leurs compteurs intelligents qui communiquent sur des lignes de basse tension.

La réalité est [qu'il n'y a pas de compteur intelligent sans danger](#).

Québec

Liste de villes qui ont adopté soit le principe de précaution (moratoire) ou le droit de refuser.

Hydro-Magog : Principe de précaution adopté par la [ville de Magog](#), moratoire sur l'installation des nouveaux compteurs intelligents en plus du droit de refuse et enlève sans frais les compteurs à radiofréquences déjà installés;

Hydro-Sherbrooke : droit de refuse, ≈ 4\$ / mois;

Municipalités qui demandent un moratoire –résolutions en pdf :

Sutton [5 mars 2012](#)

Lac-des-aigles [5 mars 2012](#)

North Hatley [2 avril 2012](#)

Saint-Thomas [2 avril 2012](#)

Saint-Pierre-de-Lamy [7 mai 2012](#)

Saint-Marc-du-lac-Long [7 mai 2012](#)

Saint-Mathieu-du-Parc [7 mai 2012](#)

Saint-Louis-du-Ha! Ha! [7 mai 2012](#)

Saint-Athanase [7 mai 2012](#)

Sainte-Sophie-d'Halifax [12 juin 2012](#)

Saint-Liguori [5 nov. 2012](#)

Saint-Colomban [8 nov. 2012](#)

Sainte-Marceline-de-kildare [10 déc. 2012](#)

Dorval 18 mars 2013
Lachine 15 avril 2013

Mouvement Refuse à travers la province :

- [Ahunatic refuse](#)
- [Baie-d'Urfé](#)
- [Basses-Laurentides refuse](#)
- [Boucherville refuse](#)
- Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique
- [Estrie refuse](#)
- La Beauce refuse
- [Lachine refuse](#)
- [Lasalle refuse](#)
- [Lanaudière refuse](#)
- [Laval et Laurentides refuse](#)
- [Le Plateau refuse](#)
- [Mauricie refuse](#)
- [Mercier, Hochelaga-Maisonneuve refuse](#)
- [Parc Extension refuse](#)
- [Pierrefonds-Roxboro refuse](#)
- [Pointe-aux-Trembles refuse](#)
- [Pointe-Claire refuses](#)
- [Québec refuse](#)
- [Refusons les compteurs « intelligents »](#)
- [Rosemont-Petite-Patrie refuse](#)
- [Soulanges refuse](#)
- [St-Hubert refuse](#)
- [Ste-Anne-de-Bellevue](#)
- [Villeray refuse](#)

[Ailleurs](#)

Canada : Colombie-Britannique – En septembre 2011 l'Union des municipalités de la CB a voté pour un moratorium. Le 29 avril 2013 un [recours collectif](#) contre BC-Hydro est entamé par les groupes refuse de cette province : *Citizens for Safe Technology Society & Coalition to Stop Smart Meters*.

En Californie, où les compteurs sont identiques aux nôtres, l'[opposition](#) est de taille et PG&E (l'équivalent d'Hydro-Québec) c'est vu dans l'obligation d'offrir l'option de garder son compteur électromécanique. [Les citoyens ont le choix entre un compteur intelligent Landis + Gyr ou un électromécanique](#). Encore un

autre **mensonge** d'Hydro-Québec qui nous assure que la production mondiale des compteurs électromécaniques n'existe plus.

Moratoires en Californie: Ojai, [Santa Cruz](#), Berkeley, San Francisco, [Sebastopol](#), Fairfax, Camp Meeker, Cotati, et Bolinas.

[États-Unis](#): [Vermont](#) (option refuse, sans frais)^{3,4}, [Maine](#) et Californie (plus de 50 municipalités), dont dans certains c'est un [acte criminel](#) installer un compteur intelligent. Lire moratoire de [Santa Cruz](#).

L'Iowa et le Connecticut attendent que l'État se prononce.

Le Texas, le Michigan et sept autres États permettent l'option de refuser ou sont en train d'étudier la possibilité.

LES COMPTEURS INTELLIGENTS CRIMINALISÉS EN 15 VILLES/COMPTÉS DES LA CALIFORNIE

- Fairfax, Calif.
- Watsonville, Calif.
- Santa Cruz County, Calif.
- Marin County, Calif., + trois autres

EN COUR

Le [Maine](#) demande à la compagnie d'Hydro de prouver que les compteurs intelligents ne causeront pas des problèmes de santé.

La [Colombie-Britannique](#): recours collectif.

[Autres](#)

10 - NORMES CANADIENNES –Code 6

La Suisse, la Belgique, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, la Chine, la Russie et particulièrement l'Autriche ont des normes avec des limites substantiellement plus basses que le Canada. Même la Toscane, en Italie, a des normes nettement inférieures.

Le Canada, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni sont les pays avec les codes les plus permissifs de la planète qui ne prennent pas en considération les effets non-thermiques des CEM et qui, de plus, font fi des ces effets sur la population en générale, les points chauds créés par ces radiofréquences, l'effet de réfection qui peut augmenter de plus de 4 fois leur intensité (contact avec toute surface métallique), du fait que nous sommes déjà irradiés - effet cumulatif (même contre notre consentement et à notre insu) par des centaines des

sources de la technologie sans fil, 24 heures sur 24 à vie et pas seulement pendant 6 minutes, une fois dans notre vie. Ajouter une autre source permanente et pulsée de surcroît est irresponsable; la Régie aurait dû faire ses devoirs.

Karen A. Massey, dans un rapport publié par le journal [Duke Law](#) en **1979**, identifie neuf variables qui doivent être considérées pour déterminer l'impact du rayonnement de micro-onde. Ce sont « densité de puissance, intensité et phase relative de tous les composants des champs, plages de fréquence spécifiques, caractéristiques de formes d'onde, régimes d'exposition, occupations spécifiques, niveau de contrôle au-dessus des populations exposées, différences individuelles (âge, sexe, santé, détail prédisposant des facteurs) et présence d'autres agresseurs environnementaux. » Les directives actuelles du Code 6 ne prennent pas en compte ces variables.

[La norme pour une fréquence de 1 800 MHz](#) (signal d'un téléphone cellulaire : 900 à 1 800 MHz) :

INTERNATIONAL Radiofrequency / Microwave EXPOSURE STANDARDS
Country Exposure level ($\mu W/cm^2$)
New South Wales, Australia 0.001
Salzburg, Austria (pulsed transmissions) 0.1
Russia / Bulgaria / Hungary / Switzerland 2–10
Belgium 3
China 7–10
Italy / Toronto 10
Auckland, New Zealand 50
Australia 200
New Zealand / Japan / Germany / US / **Canada** 200–1,000 (**10 000 000 $\mu W/m^2$**)
United Kingdom 1,000–10,000

[Normes en Europe \(2009\)](#)

Certains pays adoptent des normes sur la base des effets biologiques : « [The ICNIRP guidelines are for short-term, acute thermal RF/EMF exposure. The current ICNIRP, IEEE standards are based on the preconceived and out dated view of government authorities that the only possible established biological effect of RF/EMF exposure is tissue heating.](#)

[The Russian standards are supported by science as a result of extensive research and take into account the dangers of non-thermal exposure. The standards are also backed by the Russian Ministry of Health and are a small fraction of what is allowed by ICNIRP and the IEEE which is currently adopted in many countries.](#)»

En 2002, à Salzbourg, le [comité suisse](#) a confirmé que ¼ des tours de cellulaires se conforment au code : $1\mu W/m^2$ et les ¾ qui ne se conforment pas émettent

entre 10 $\mu\text{W}/\text{m}^2$ à 200 $\mu\text{W}/\text{m}^2$ qui est minuscule comparée au Code 6 (900MHz – cellulaire et compteur intelligent) : 6 000 000 $\mu\text{W}/\text{m}^2$!!!

[Wi-Fi technology – an uncontrolled global experiment on the health of mankind](#). Des scientifiques russes qui nous invitent à adopter le principe de précaution.

Hydro-Québec et la Régie de l'énergie se cachent derrière le [Code 6](#); pas parce qu'il existe ça veut dire qu'il doit être suivi aveuglement. Autre le fait qu'il est désuet et qu'il ne prend pas en considération* les femmes enceintes, les enfants, les personnes âgées, les malades, les personnes avec des implants métalliques, leur exposition actuelle (à l'intérieur et à l'extérieur), leur facteur de risque, etc. montre qu'il ne doit pas être observé, mais révisé. Ce qui est en train de se faire, mais malheureusement le comité a été mal choisi, [une pétition](#) est en effet pour exiger que le comité soit formé par des experts impartiaux et intègres. On verra si cette fois La Société royale du Canada ou le ministre de la Santé écoutent, ça fait au moins cinq ans que c'est demandé par plusieurs groupes.

* Code 6 -Préambule, pages 3, paragraphe 3 : « *Les mesures de sécurité et les directives d'installation décrites dans le présent Code s'adressent aux employés des ministères et des organismes fédéraux. Ces lignes directrices **peuvent** être adoptées par les provinces, l'industrie ou autre groupe intéressés. Le ministère de la Défense nationale devra se conformer aux normes indiquées dans le présent Code, sauf où une telle conformité à la réglementation compromettrait les activités de formation et les opérations des Forces armées canadiennes, tel que jugé par le ministère.* » En autres mots, ni les provinces ni les municipalités ne sont obligées de se conformer au Code 6. **L'industrie le fait parce que ça l'accommoder.** Le Code 6 s'applique aux soldats pour les protéger des effets thermiques du radar. Le modèle étudié était un homme de 200 livres et 6 pieds de hauteur. Jamais il n'a été conçu pour l'ensemble de la population. Pourquoi appuyer un tel Code?

Pour quoi les municipalités n'adoptent un règlement en se basent sur l'article 19 de la [Loi sur les compétences municipales](#)? Elles peuvent exiger une norme de $1\mu\text{W}/\text{m}^2$ comme Salzbourg.

En février 2013 [le représentant de Santé Canada a admis devant la cour supérieur du Québec que le Code 6 ne couvre que les effets thermiques pendant une durée de 6 minutes d'exposition](#). « *Health Canada failed to mention is that the “non-thermal” effects are considered ONLY for frequencies between 3 and 100 kHz. For frequencies between 100 kHz and 300 GHz ONLY thermal effects are considered and cell towers fall within this “thermal range.”* » [Mise à jour mars 2013](#)

Tel que rapporté par le [Medical Officer of Health of the Toronto Board of Health in the Siting Policy](#), «...il y a déjà plusieurs juridictions qui ont adopté des limites d'exposition plus basses pour le public. Certains pays, comme la Bulgarie, la Chine, la République

tchèque, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, la Russie et la Suisse ont établi des niveaux nationaux légaux. Plusieurs autres villes ont adopté des limites d'exposition plus protectrices, particulièrement des arrangements coopératifs avec l'industrie : Auckland, Bruxelles, Paris, Salzbourg (Autriche) et plusieurs municipalités en Australie." En 1999, le Conseil de Toronto de Santé a recommandé des limites d'exposition de 0,1 W/ m². »

C'EST DE NOTRE DEVOIR EN TANT QUE PARENTS DE PROTÉGER NON SEULEMENT NOS ENFANTS, MAIS LES GÉNÉRATIONS FUTURES

**- EXIGONS UN MORATOIRE SUR LE DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS
INTELLIGENTS;**

**- ÉCRIVONS À LA MINISTRE MARTINE OUELLET, À NOTRE DÉPUTÉ ET AU
CONSEIL MUNICIPAL ET FAISONS-LES COMPRENDRE QU'EN NOVEMBRE
PROCHAIN NOUS ÉLIRONS CEUX QUI NOUS APPUIENT.**

*

Puisque certains liens sont en anglais, vous pouvez trouver une traduction approximative dans ces deux sites Web : [Google](#) et [Voila](#)